

LIGUE RHÔNE ALPES d'AVIRON NOTE d'INFORMATION

Directeur publication : A Waché, président de la Ligue Rhône Alpes d'Aviron -
Communication : D. Pedrinis - Composition, mise en page, scans : A. Quoëx



SOMMAIRE

AG du CD 74 Aviron.....	P 01
AG du CDAR.....	P 01-02
AG du CDDA.....	P 02
Dates régates en 2010.....	P 02
Aviron contre le Dopage...	P 03
Org. manif. universitaire...	P 03
INFO du CROS.....	P 03
Tête Rivière TURIN.....	P 04
Colloque.....	P 04
Les Elus de la ligue.....	P 04

Dimanche 1
Coupe Drôme-Ardèche (manche 3) - Lieu : ARP

Dimanche 1
Championnats du Rhône (minimes-cadets) Lieu : Décines

Samedi 14
Animation Inter-clubs du CDSA 74 - Lieu : Aviron de Sevrier

Mars ???
Tête de Rivière de Zone

Samedi 14 / dimanche 15
AG de la Fédération Française d'Aviron - Lieu Aix les Bains

Dimanche 22
Coupe Rhône Alpes - Lieu : Meyzieu

Dimanche 29
Régates de Roanne le Coteau - Lieu : Roanne

Dimanche 29
Régates CNCB (challenge J-P Drivret) - lieu : Le Bourget

22 février 2009 à l'AG de la ligue un nouveau comité directeur a été élu (mandature 2009-2012). Trouvez celui-ci en page 4.

Avec la nouvelle mandature, DD change la présentation de la Note Info de Ligue.

Assemblée Générale du Comité Départemental de Haute-Savoie des Sociétés d'Aviron - Evian

Accueillis par un grand club français, les huit clubs d'aviron de Haute-Savoie s'étaient donné rendez-vous dans les locaux du centre Paul Arrandel pour l'assemblée générale du comité départemental 74. La présidente du club, Brigitte Barathay et ses dirigeants avaient parfaitement organisé cette journée, et démontrent que leur structure aux 50 titres nationaux, la plus exemplaire du Comité, avec plus de 300 licenciés, leader français dans la catégorie minime, excelle en éclectisme.

Marc Francina, député maire de la cité et Michel Souder, vice-président du CDOS, ont honoré la manifestation de leur présence et apprécié la qualité et la cordialité des débats, montrant l'attachement tutélaire à notre monde sportif. Ils étaient accompagnés de Patrick Raymond, entraîneur national, CTN, représentant la DTN et J.C. Doche représentant la ligue Rhône Alpes.

Des jeunes dirigeants : le renouvellement du comité directeur n'a pas donné lieu à bouleversement. Il faut signaler que l'adoption des nouveaux statuts a permis d'intégrer trois jeunes vice-présidents qui représentent l'avenir. Une femme Claudie Péligrino, Michel Blanc pour le secteur du Léman et Rémy Ducret pour le lac d'Annecy.

Des résultats : au plan sportif, la moisson de médailles aux différents championnats est à la hauteur des ambitions et de l'investissement des clubs. Près de 100 rameurs se sont qualifiés aux finales nationales. Le niveau progresse avec le retour tonitruant du club de l'aviron d'Évian (minimes), le cercle nautique d'Annecy bien installé en première division et le Chablais aviron Thonon auréolé d'un titre de champion du monde à la mer à San-Rémo. Les meilleurs athlètes sont réguliers au plus haut niveau. Le charismatique Fabien Tilliet passe à côté de la consécration attendu. Nicolas Moutton, médaillé au mondial en senior B, semble suivre ses traces.

Des projets pour l'olympiade : le programme d'animation a été reconduit avec six épreuves pour la saison, et en point d'orgue le 31ème challenge du jeune rameur, qui rassemble chaque année près de 350 rameurs dans la baie de Talloires.

Pour l'avenir et avec l'ambition de faire ramer les alpins, un programme sur quatre ans, a été présenté et adopté. La création de nouvelles structures, ouvertes à tous publics, est envisagée (Montriond, Seyssel, Doussard, Saint-Gingolph) en partenariat avec Le Bouveret, pour sceller l'amitié franco-suisse en effaçant la frontière « à coups d'aviron » et entrer naturellement dans l'espace Scheingen. Le second projet est le développement de la pratique aviron de mer sur le Léman à partir du

club de Thonon et aboutir à une épreuve internationale de « type ruban bleu » soutenue par la fédération internationale. Le troisième est d'accueillir une annexe du pôle élite de Lyon à Annecy pour les jeunes talents scolarisés dans le secondaire et l'université.

Des récompenses pour conclure. André Quoëx a remis la médaille d'argent de la Jeunesse et des sports à André Mazzuchetti, vice-président du club local, dirigeant depuis plus de trente ans, ancien international et champion de France en huit. Jean-Claude Barathay a reçu la médaille d'honneur du dirigeant des mains de Michel Souder, vice-président du CDOS pour les services rendus à la jeunesse évianaise et ses 39 années de brillante carrière d'entraîneur.



Jean-Claude Barathay reçoit de Michel Souder représentant le CDOS, la médaille d'honneur du dirigeant du Comité Olympique et Sportif.

André Mazzuchetti à reçu d'André Quoëx le médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports, pour son implication au club d'Evian.



Comme l'a précisé, Claude Jacquier, le président réélu : « Nous véhiculons une très bonne image, mais pour exister il faut se, montrer, être présent ». L'ensemble des pratiquants espère être suivi par toutes nos tutelles pour mener à bien les projets définis en regard à la sécurité des plus jeunes et au profit de ceux qui aiment, respectent et utilisent l'EAU, pour un bien-être physique, moral et visuel, convoité et difficile à concurrencer.

Claude Jacquier, président du CDSA 74.

ASSEMBLEE GENERALE DU CDAR

Parc de Miribel Jonage - MIRIBEL

C'est dans la superbe salle mise à notre disposition par le parc de Miribel Jonage, avec le concours du club de l'ASUL, et son président Norbert BADEZ, que s'est tenue l'assemblée générale du Comité Départemental d'Aviron du Rhône.

Accent tout particulier pour celle ci qui clôturait le mandat de quatre ans réalisé par l'équipe en place, et qui se voulait statutairement élective.

Tous les membres que sont les clubs, constituant le comité, étaient représentés, sauf un.



CDDA-Assemblée générale

L'assemblée générale 2008 du comité CDDA s'est déroulée à la maison des bénévoles du sport à Valence. Tous les clubs étaient représentés ainsi que les instances sportives départementales.

Notamment le conseil général de la Drôme avec son vice-président Pierre Jean VEYRET, la DDJS Drôme avec le chargé des sports nautiques Hervé VITALI, le CDOS Drôme avec sa présidente Odette DURAND et la ligue Rhône-Alpes avec le CTS Luc MONTIGON.

Après les différents rapports nous avons remis des récompenses à nos sportifs qui se sont illustrés en 2008. Jérémie POUGE remplaçant aux JO de pékin et 4^{ème} au championnat d'Europe. Mais aussi Ingrid RICHIOUD et Leticia NORTIER qui ont remporté trois médailles d'or à la coupe de la jeunesse. Les travaux se sont conclus par le verre de l'amitié.

Composition du comité directeur :

Président Jean MEURILLON - Elu pour la troisième fois, Jean est également président de l'Aviron Valentinois et représentant de l'aviron au CDOS Drôme.

Trésorière Maria DE ALMEIDA - Maria est aussi présidente de l'Aviron Viviers Montélimar Chateauneuf.

Secrétaire Martine CLEMENT - Après avoir tenu la trésorerie pendant quatre ans, Martine a pris le poste de secrétaire.

Le bureau est complété par deux vice-présidents :

Danielle FIORI, coprésidente de l'ARP et Bernard MONTABONEL, président des SNTT.

Avec un bureau largement féminisé, souhaitons des travaux fructueux aux élus pour faire avancer l'aviron encore plus vite dans les six clubs de Drôme Ardèche.

Lieux et dates de régates nationales en 2010

Championnat de France junior/senior bateaux courts
23 au 25 avril 2010
Armagnac Aviron Club

Coupe de France "MAIF"
1 et 2 mai 2010
Bourges

Championnats de France UNSS et FFSU
22 et 23 mai 2010
Société des Régates Mâconnaises

Coupe de France d'Aviron de Mer des Ligues
29 mai 2010
CN Pornic

Championnat de France minime/senior bateaux longs
25 au 27 juin 2010
Club Nautique du Creusot

Championnat de France cadet et junior bateaux longs
2 au 4 juillet 2010
Club Aviron de Vichy

Critérium National
9 au 11 juillet 2010
Association Sportive Mantaise

Championnat de France d'aviron de mer
1er au 3 octobre 2010
Aviron Club du Bassin de Thau

Une assemblée générale extraordinaire précédait la normale, avec à l'ordre du jour, l'acceptation des nouveaux statuts mis en conformité avec les objectifs du Comité, et ceux de la Fédération. La nouvelle adresse du siège fut ensuite confirmée, ainsi que la nomination du représentant à la candidature au CDOS, en la personne de Michel MATHEY.

L'assemblée ordinaire qui suivait a vu présentés les différents points de l'ordre du jour. Etaient particulièrement mis en évidence :

≥• L'évolution de la dimension du Comité, qui est devenu une institution incontournable dans le fonctionnement de l'aviron départemental, en particulier sur les grandes actions mises en place, "Le challenge du jeune rameur", "le Rhône'aviron minime" "L'open d'ergomètre" "Le cross des rameurs", "l'Equipe Technique Départementale" ou confirmée, comme le "Le Championnat du Rhône Minime-Cadet".

- Les résultats sportifs des rameurs des clubs du Rhône, aux différents niveaux national et international, avec la médaille Olympique du rameur Majolan : COEFFIC Johnatan.

- Les différentes actions et investissements réalisés dans le cadre de la communication.

- Les finances avec la mise en place des aides aux clubs sur différents chapitres, tels la sécurité, la formation, l'organisation de régates, l'équipement en matériels, avec un bilan sain et des résultats satisfaisants.

- Le point administratif final, fut l'élection du nouveau Comité Directeur élu pour quatre ans. Seize candidats se présentaient, qui furent tous élus à la majorité au premier tour. Ce comité aussitôt élu, désignait son président qui fut ensuite soumis à l'acceptation de l'assemblée. C'est aussi avec un vote unanime que Michel MATHEY était reconduit dans ses fonctions à la présidence.

Reste à rassembler un prochain comité directeur pour élire le bureau et mettre en place l'organigramme des différents postes et fonctions.

Ont été remerciés de leur présence, Mme MOURA, représentant la DDJS, qui excusait de son absence Mr FRANKY; Mr Gilbert LAMOTHE, qui représentait le CDOS du Rhône, et excusait Mr POISSANT directeur du service des sports du Conseil Général, qui ne pouvait participer à cette assemblée.

Et comme tout se termine bien, pour clore cette assemblée une collation était offerte aux présents.





Aviron contre le dopage

Chaque licencié est responsable des médicaments qu'il prend. Il doit s'informer auprès de son médecin de leur compatibilité avec la liste des produits interdits. Liste des médicaments interdits : <http://www.santesport.gouv.fr/>

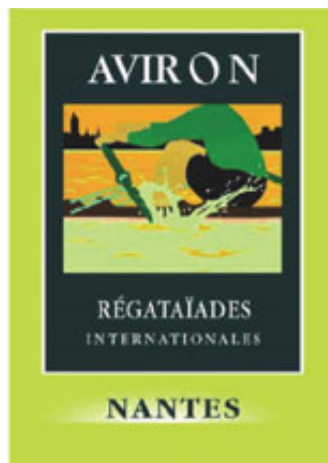
Dans le cas particulier du traitement pour un asthme ou d'une infiltration de corticoïde, il est nécessaire de faire remplir par le médecin une Autorisation pour Usage Thérapeutique (AUT) abrégée. Celle-ci sera à renvoyer à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD). Une copie pour information sera également adressée, sous pli confidentiel, au Médecin Président de la Commission médicale fédérale, 17 boulevard de la Marne, 94736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX.

Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)
229, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél. +33 (0)1 40 62 76 76 – Fax +33 (0)1 40 62 77 39
info@aflld.fr - <http://www.aflld.fr/>

Permanence renseignements, lundi/vendredi 9 h 30 /18 h

Écoute dopage : n° vert 0 800 15 2000 (*gratuit - anonyme - confidentiel*) <http://www.santesport.gouv.fr/>

Site de la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage.



ORGANISER une manifestation universitaire

Ligue,

Nous souhaitons développer l'aviron universitaire en accompagnant la création de régates en huit découverte sur chaque ville universitaire. Les étudiants dans le cadre des études organisent l'évènement et nous fournissons une assistance via les clubs supports ou avec le prêt de matériel. Ainsi de nouveaux liens pourraient se tisser entre les clubs, les universités et les étudiants.

Clubs,

Vous souhaitez faire découvrir l'aviron aux universitaires proches de votre structure, accueillez un étudiant dans le cadre d'un stage d'étude. La ligue Rhône Alpes vous accompagnera dans les démarches nécessaires.

Etudiants,

Vous êtes étudiants et recherchez un stage ... dans le cadre de sa politique de développement, la ligue Rhône Alpes des Sociétés d'Aviron propose de vous soutenir dans un projet de création de manifestation universitaire.

Etablissement d'enseignement supérieur,

Vous souhaitez que votre établissement rayonne au niveau local ou national sur des opérations ouvertes aux grandes écoles ou réservées à vos étudiants. Nous pouvons vous assister dans la mise en place de ce projet par l'accueil en stage d'un ou de plusieurs étudiants. Créer un événement demande de nombreuses compétences d'organisation, de communication, de recherches de partenaires... Autant d'aptitudes qui seront utiles à une vie professionnelle future.

RENSEIGNEMENTS :

Ligue Rhône Alpes des Sociétés d'Aviron,
Tél 04-74-19-16-14
Courriel : lrasa@aviron-rhone-alpes.org

INFORMATION aux clubs

Aide à l'embauche sous forme de remboursement de charges patronales.



Décret n° 2008-1357 du 19 décembre dernier instituant une aide à l'embauche destinée aux très petites entreprises, mais qui s'applique également aux associations. Aide dégressive versée sous la forme du remboursement des charges patronales pour les embauches réalisées à compter du 4 décembre 2008, au titre des gains et rémunérations versés pour les mois de janvier 2009 à décembre 2009 ouvrant droit à réduction.

QUELS AVANTAGES OFFRE CE DISPOSITIF ?

- Possibilité d'embaucher plus facilement en 2009 pour faire face à votre surcroît d'activité.
- Aide dégressive avec le salaire jusqu'à 1,6 fois le SMIC, comme pour l'actuelle réduction générale sur les bas salaires.
- Aide cumulable avec les exonérations de charges existantes. Toute embauche au niveau du SMIC sera ainsi totalement exonérée de charges patronales.
- Aide d'environ 185 euros par mois pour un salarié au niveau du SMIC à plein temps.

QUI EN BÉNÉFICIE ?

Elle ne concerne que les salariés embauchés à un niveau de salaire compris entre le SMIC (où l'aide est maximale) et 1,6 fois le SMIC, ce qui couvre la plupart des embauches des TPE.

Toutes les conditions que l'entreprise doit remplir pour bénéficier de l'aide :

- Etre une TPE (*les associations en font partie*), c'est-à-dire compter moins de 10 salariés dans l'entreprise au 30 novembre 2008, en équivalent temps plein, hors apprentis et contrats aidés, et en moyenne sur les onze premiers mois de l'année 2008.
- Etre éligible à la réduction générale sur les bas salaires (art. L.241-13 du code de la sécurité sociale). Avoir embauché un ou plusieurs salariés à compter du 4 décembre 2008, à un salaire inférieur à 1,6 fois le SMIC.
- Embauche à temps plein ou partiel, en CDI ou en CDD de plus d'un mois. Un renouvellement de CDD pour une durée supérieure à un mois ou encore la transformation d'un CDD en CDI à compter du 4 décembre 2008 donnent aussi droit à l'aide. Les contrats d'intérim ne sont en revanche pas éligibles.
- Ne pas avoir procédé à un licenciement économique sur le poste pourvu par l'embauche dans les six mois qui précèdent.
- Ne pas avoir réembauché un salarié dont le contrat a été rompu dans les 6 mois qui précèdent lorsque la rupture est intervenue après le 4 décembre 2008.

LE MODE D'EMPLOI Faire la demande :

- Un imprimé de demande d'aide vous est envoyé sur simple demande par le Pôle Emploi.



la Jeunesse à Vichy. Ils se sont mesurés à des équipages Européens de haut niveau.

La ligue Rhône-Alpes d'Aviron a présenté, comme à son habitude, une sélection régionale de deux 4x cadets, d'un 4x et d'un 8+ cadettes, d'un 8+ juniors et trois 4x seniors soit 42 rameurs et seize équipages des clubs Rhônalpins dont douze équipages de l'Aviron Grenoblois soit 69 rameurs.

Les résultats :

8+ Master H : 1^{er} Aix les Bains, 12^{ème} A. Grenoble
 8+ HS : 1^{er} et 10^{ème} A. Grenoble
 8x FS : 1^{er} Equipe France, 3^{ème} Rhône Alpes, 4^{ème} A. Grenoble, 5^{ème} Rhône Alpes, 8^{ème} Aiguebelette
 4x FS : 3^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Rhône Alpes, 8^{ème} Aiguebelette
 8+ HJ : 1^{er} Equipe France, 9^{ème} A. Grenoble
 4x FJ : 1^{er} Equipe France, 4^{ème} Rhône Alpes, 5^{ème} Equipe France, 10^{ème} Aix les Bains, 15^{ème} et 18^{ème} A. Grenoble
 4x HJ : 1^{er} Equipe France, 5^{ème} Rhône Alpes, 6^{ème} Equipe France, 9^{ème} Rhône Alpes
 4x HC : 11^{ème}, 14^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} A. Grenoble
 4x FC : 1^{er} A. Grenoble

Tête de Rivière Internationale de TURIN (italie) 6 équipages Français, 8 équipages Rhônalpins et 16 équipages de clubs de Rhône Alpes

Turin, 8 février. Dans le cadre du secteur « France Jeune », quatre équipages 4xH, 8+H, 4xF, 8+F Juniors, complétés par deux équipages cadets issus du programme « Jeunes Talents ».

En milieu de période hivernale, cette compétition internationale est un rendez-vous important pour la préparation des jeunes rameurs, en vue des Championnats du Monde Junior de Brive-la-Gaillarde et de la Coupe de

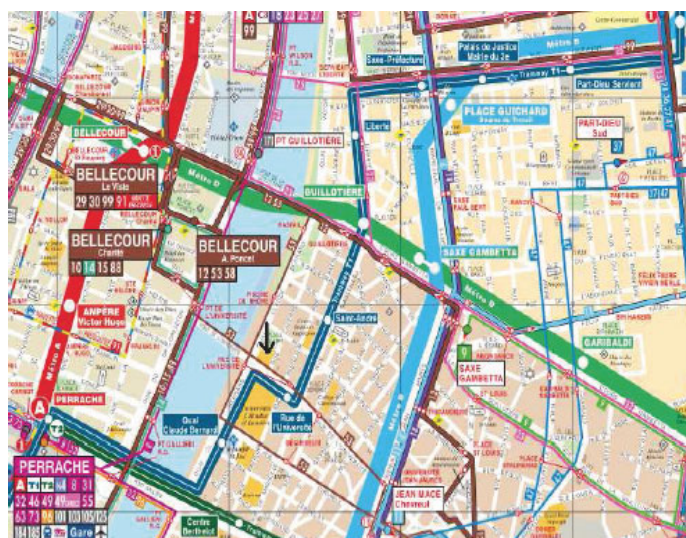
COLLOQUE :

< Quelle place pour le droit du sport dans les systèmes juridiques Français et Européen ? >

Date : Vendredi 20 Mars 2009 de 8 h 00 à 18 h 15.

Lieu : Université Jean Moulin, Lyon 3, salle Josserand - 15, quai Claude Bernard, 69007 LYON.

Renseignements et inscriptions : Centre d'Etudes Européennes, 15, quai Claude Bernard, 69239 Lyon cedex 02 - cee@univ-lyon3.fr - Tél 04 78 78 74 62 et fichier complet de la plaquette du colloque, sur le site de la Ligue Rhône Alpes d'Aviron, rubrique loisirs, scolaires.



Les ÉLUS de la LIGUE RHÔNE ALPES d'AVIRON pour la mandature 2009-2012



“GÉNÉRAL”

Norbert BADEZ - ASU Lyon
 Michel BARADUC - Aviron Lac Bleu
 Thierry BOLLE - AUN Lyon
 Jean-Louis BOUCHER - SN St Pierre Limony
 Gérard CHOULET - CN Chambéry
 Anne CLAIR - Aviron Lac Bleu
 Bernard COTE - SN Condrieu
 Jean-Claude DOCHE - CN Annecy
 René FERRAND - AC Lyon Caluire
 André GUILLERMAND - SA Décines
 Serge LECAPITAINE - CN Chambéry
 Daniel PEDRINIS - Aviron Majolan
 André QUOËX - Aviron Sevrier
 Patrick SICARD - Aviron Majolan
 Yves VELLUTINI - AC Vienne St Romain
 Alain WACHE - Aviron Grenoble

Les présidents des CD membres de Droits :

Jean-Louis MOREAU (président CD 01)
 JACQUIER Claude (président CD 74)

MATHEY Michel (président CD 69)
 MEURILLON Jean (président CD 26-07)
 GIMBEL Georges (président CD 73)
 PLUMEREAU Yann (président CD 42)
 WANCTIN Jacques (président CD 38)

“LICENCIÉE FÉMININE”

Sylvie CHAMBON (A Sevrier)

“ARBITRE”

Alain MAREY (SA Décines)

“MÉDECIN”

A. SAIDA (Médecin)

Postes non pourvus

“LICENCIÉ “HAUT NIVEAU”

“EDUCATEUR”

“LICENCIÉ CORPORATIF”

“LICENCIÉ - de 26 ANS”

Début Mars “numéro spécial”
 AG de la ligue Rhône Alpes d'Aviron